

> ERGOTHÉRAPEUTE (DE ERGO)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat Ergothérapeute est un diplôme niveau 6.

Durée de la formation :

- 24 mois en apprentissage à partir de la 2^{ème} année.

Contenu :

- 6 domaines de formation :

> **DF1** : Sciences humaines, sociale et droit.

> **DF2** : Sciences médicales.

> **DF3** : Fondement et processus de l'ergothérapie.

> **DF4** : Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute.

> **DF5** : Méthodes de travail.

> **DF6** : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- L'obtention du diplôme d'état d'ergothérapeute se fait par la validation des six semestres.

Pré-requis :

- Avoir validé la 1^{ère} année du DE Ergothérapeute.



LE METIER

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de tous les publics. L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, restaurer, permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Il prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant en compte des habitudes de vie des personnes. Il est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation et les exigences de la vie quotidienne.

Il apporte l'aide technique à l'autonomie. Il travaille dans différentes structures (hôpitaux, structures médico-sociales, centre de rééducation, etc).

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Répondre aux besoins de santé, d'autonomie et de qualité de vie des personnes dans le cadre d'un travail interprofessionnel.
- D'acquérir une posture professionnelle en situation d'activité d'ergothérapie.
- S'insérer professionnellement.
- Réussir les certifications en vue de l'obtention du diplôme.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Nombreux emplois dans les établissements de santé, dans les établissements médico-sociaux, dans les collectivités territoriales, au domicile que ce soit en prévention, éducation thérapeutique, rééducation, réadaptation, réhabilitation psycho-sociale, intégration scolaire et professionnelle ou en conseil d'aménagement de l'environnement. Le DE d'Ergothérapeute permet à ceux qui le souhaitent de continuer vers un Master Santé Parcours Recherche, Gestion de projets et pratiques Professionnelles en Ergothérapie.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com

